



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du tourisme de montagne

Question au Gouvernement n° 3536

Texte de la question

SITUATION DU TOURISME DE MONTAGNE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Fontenel-Personne.

Mme Pascale Fontenel-Personne. Monsieur le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises, si notre économie est durement touchée par la crise sanitaire, l'économie touristique au sens large est à l'arrêt. Celle-ci représente, je le rappelle, 10 % à 12 % de notre produit intérieur brut et 10 millions d'emplois directs et indirects.

Les aides sont fortes, visibles, agiles. Le Gouvernement tient ses engagements. Cependant, à l'approche de Noël, le secteur du tourisme de montagne est dans l'attente. La France disposant du premier domaine skiable d'Europe, le poids de ce secteur est considérable : il accueille une dizaine de millions de touristes par an, réalise un chiffre d'affaires estimé à 9 milliards d'euros et emploie environ 120 000 personnes.

Les professionnels de la montagne, dont la fin de saison 2020 a été amputée par le premier confinement, s'interrogent désormais sur la saison prochaine. Préparer une saison, c'est d'abord embaucher des saisonniers. Mais dans quelles conditions le faire ? Cela implique d'avoir une visibilité sur les dates d'ouverture des stations, mais aussi de connaître les animations prévues dans chaque station. Et de nombreuses autres questions se posent.

Les vacances de Noël marquent habituellement le lancement de la saison d'hiver et représentent 10 à 15 % du chiffre d'affaires annuel. À ce jour, les réservations pour cette période sont entre 30 et 60 % inférieures à celles de l'an dernier. Les conditions sanitaires, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, doublées d'annonces médiatiques selon lesquelles les restaurants pourraient ne pas rouvrir pour Noël, semblent compromettre le début de la saison et fortement réduire l'envie des Français de se rendre à la montagne.

Pour tous les opérateurs concernés, le manque de visibilité n'est plus soutenable. Pourriez-vous, monsieur le ministre délégué, préciser le calendrier prévu pour le déroulement de la saison d'hiver, nous confirmer le maintien des aides sur le long terme si une partie de la saison devait ne pas avoir lieu et nous dire si un étalement des vacances de février pourrait être envisagé, de manière que les semaines attribuées aux zones se suivent sans se superposer ?

M. le président. Merci, madame la députée.

Mme Pascale Fontenel-Personne. Nous pourrions ainsi garantir à la fois la sécurité sanitaire et les réservations. (Mme Maud Petit applaudit.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, *ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises*. Vous avez raison, la situation des entreprises de montagne est préoccupante. La France a la chance de disposer de la troisième économie de montagne la plus importante au monde. Nous avons des entreprises performantes, qui attendent de nous des précisions.

Vous l'avez dit à juste titre, la région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des plus touchées par le virus. Le Président de la République l'a lui-même relevé il y a quelques jours, la Savoie est le département français le plus touché.

M. Maxime Minot. Il faut embaucher des gens !

M. Alain Griset, *ministre délégué*. C'est pourquoi Bruno Le Maire et moi-même avons reçu dès cette semaine les représentants des entreprises concernées pour évoquer leur vision des choses pour le mois de décembre. Nous sommes convenus de nous revoir très vite, dès la semaine prochaine, afin de prendre ensemble les décisions nécessaires. Ils disposeront ainsi au plus vite, comme vous le souhaitez, d'une visibilité sur le début de saison, sachant que les mois de février et de mars sont effectivement très importants pour leur activité.

Les aides seront pérennes. Le Président de la République l'a dit, nous soutiendrons les entreprises autant que nécessaire, y compris sur la durée.

Quant aux dates des vacances de février-mars, la décision n'a pas encore été prise. Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports étudiera cette question avec beaucoup d'attention.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Fontenel-Personne](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3536

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)